

Ce jeudi, les étudiants en médecine devront passer leur concours

Les étudiants de Liège et Namur avaient intenté une action en référé contre le concours de fin de 1^{ère} bac en médecine. Ils ont été déboutés. Jeudi, ils devront passer leur examen.

NATHALIE BAMPS

Pas question de broser, ce jeudi 22 juin, pour les étudiants en 1^{ère} bac médecine. En effet, les tribunaux des référés de Liège et Namur ont rendu hier leur ordonnance sur la validité du concours de sélection de fin de 1^{ère} bac. Le dernier qui se tiendra, puisqu'il a été remplacé par un examen d'entrée. Les tribunaux ont rejeté les recours qui avaient été introduits par les étudiants contre l'épreuve.

Motif? D'un côté, le juge de Liège a estimé que les étudiants ne demandaient pas l'application d'un dé-

cret et s'est donc déclaré incompétent pour juger leur demande. Tandis qu'à Namur, la juge a estimé qu'il y avait un défaut d'urgence, les étudiants ayant tardé à agir. Alors qu'ils connaissaient depuis longtemps la date d'examen, ils n'ont introduit le recours que le 31 mai 2017, soit à la veille des examens. *«C'est vrai qu'ils ont un peu tardé, mais pendant longtemps ils ont aussi espéré que les choses bougent en leur faveur»*, a expliqué M^e Misson, l'avocat des étudiants.

Les étudiants ont encore la possibilité de saisir le Conseil d'État, voire contester les résultats du concours.

Le même concours, en 2016, avait d'ailleurs été invalidé par le Conseil d'État, qui avait jugé que le quota de numéros Inami prévu pour 2021, auquel était lié le classement du concours, n'était pas motivé de manière adéquate. Or, le même quota,

pour 2022, n'a pas été publié.

Pour les prochaines cohortes, le concours de fin de 1^{ère} bac a été remplacé par un examen d'entrée. Les inscriptions à cet examen sont ouvertes jusqu'au 1^{er} août, sur le site web de l'Ares. Les étudiants ayant échoué au concours de fin de 1^{ère} bac, et qui souhaitent se réinscrire, devront eux aussi passer cet examen d'entrée. L'épreuve aura lieu à Bruxelles le 8 septembre.

AVEC BELGA

«C'est vrai qu'ils ont un peu tardé, mais pendant longtemps ils ont aussi espéré que les choses bougent en leur faveur.»

MAÎTRE MISSON
AVOCAT DES ÉTUDIANTS